

MONTCEAU-LES-MINES - HÔPITAL

(Actualisé à 18h20) Le recours en justice de la maire de Montceau contre la fin de la chirurgie est rejeté

Le référé-suspension déposé début juillet par Marie-Claude Jarrot en sa qualité de maire de Montceau et présidente du conseil de surveillance de l'hôpital, destiné à s'opposer au transfert de la chirurgie de l'hôpital de Montceau à celui de Chalon, a été rejeté par le tribunal vendredi.

Vu 2509 fois | Le 17/07/2018 à 12:33 | mis à jour à 18:36 | Réagir (4)



■ Marie-Claude Jarrot, maire de Montceau et présidente du conseil de surveillance, a déposé un référé-suspension enregistré début juillet pour suspendre l'arrêt de la chirurgie «le temps que le dialogue reprenne avec l'agence régionale de santé». Photo archives Camille ROUX

La requête de Marie-Claude Jarrot, maire de Montceau et présidente du conseil de surveillance de l'hôpital de Montceau pour s'opposer à l'arrêt de la chirurgie au sein de l'hôpital de Montceau a été rejeté vendredi dernier par le tribunal administratif de Dijon.

Pour la juridiction, la demande de référé-suspension, devant suspendre le transfert des activités chirurgicales qui a débuté le 2 mai dernier, n'est pas recevable, car l'affaire ne présente pas de caractère d'urgence.

Tags de l'article

EDITION MONTCEAU
MONTCEAU-LES-MINES MONTCEAU VILLE
FAITS DIVERS JUSTICE SANTÉ
HÔPITAL ET CLINIQUE
POLITIQUE DE LA SANTÉ ACTUALITÉ
FIL WEB

LES PLUS LUS

- 1 Elodie, 230 kg, est toujours aidée a quotidien par les sapeurs-pompier
- 2 Elle vivait avec un ver logé dans les vertèbres
- 3 "La pire soirée de ma vie" : des femmes agressées dans les fan zones
- 4 Disparition inquiétante à Palinges : l'octogénaire a été retrouvé (actualisé)
- 5 Aya retrouvée en piteux état dans un bois

Plus de chirurgie ophtalmologique depuis lundi 16 juillet

Le juge des référés met ainsi en évidence le fait que la requérante, Madame Jarrot, avait connaissance depuis plusieurs mois de l'arrêt des activités de chirurgie orthopédique, viscérale, neurologique et gynécologique survenu le 2 mai. « La condition d'urgence [...] n'est donc pas remplie. »

■ L'hôpital Jean-Bouveri. Photo archives Mathias Chaidat (CLP)

Le juge évoque aussi l'absence d'urgence dans l'arrêt de la chirurgie ophtalmologique survenu dimanche 15 juillet. Et de le justifier ainsi : « Alors qu'il n'est pas contesté que Mme A* en avait connaissance depuis plusieurs mois, la nature des soins délivrés, qui sont programmables et n'engagent pas un pronostic vital, ne crée pas une situation d'urgence nécessitant l'intervention du juge des référés avant qu'il soit statué au fond sur la légalité de cette décision. »

Note : Marie-Claude Jarrot, en sa qualité de maire de Montceau et de présidente du conseil de surveillance du centre hospitalier de Montceau.

Un conseil d'administration exceptionnel

Marie-Claude Jarrot a confirmé mardi qu'elle était au courant du transfert des activités de chirurgie vers Chalon, mais "cela ne signifie pas que nous étions d'accord".

Laquelle convoque un conseil d'administration exceptionnel ce jeudi à 14 h, le premier depuis fin avril et sa décision de ne plus réunir de conseil de surveillance en l'absence de solutions pour éviter l'arrêt de la chirurgie.

RÉFÉRÉ-SUSPENSION : UNE MESURE D'URGENCE

Selon le code de justice administrative, le juge des référés peut ordonner la suspension d'une décision lorsque l'urgence le justifie et qu'il est fait état d'un doute quant à la légalité de la décision. Ainsi, la requête doit justifier de l'urgence de l'affaire. A préciser que le juge des référés statue au terme d'une procédure contradictoire.

Camille ROUX

DANS LA MEME RUBRIQUE



MONTCEAU-LES-MINES

La maire de Montceau à Nouméa, ville médaillée de la résistance

MONTCEAU-LES-MINES - HÔPITAL

(Actualisé à 18h20) Le recours en justice de la maire de Montceau contre la fin de la chirurgie est rejeté

TOUS LES ARTICLES

FIL INFO



AFRIQUE-DU-SUD

Barack Obama rend hommage à Nelson Mandela et aux Bleus

CYCLISME

Les plus belles images de la 10e étape c Tour de France 2018

PAYS BASQUE

Les Fêtes de Bayonne deviennent payantes

EN IMAGES

Les photos qu'il ne fallait pas rater ce mardi

RUGBY

Lourdement sanctionné par l'EPCR, Boudjellal contre-attaque